

Lettre #9 Initiatives



- Ports de Paris -
Publié le 7 Mai 2019

Le transport fluvial hisse le pavillon vert



Le 29 mai, un colloque sur « Le transport fluvial à l'heure de la transition énergétique » réunira la filière autour d'un enjeu crucial pour l'avenir du secteur.

La transition écologique s'impose à tous les secteurs d'activité. Le transport fluvial n'y échappe pas. Loin d'être une contrainte, cette mutation peut être une véritable opportunité. L'ensemble de la profession ne s'y est pas trompé en s'engageant dans une dynamique de verdissement de sa flotte. Parmi les initiatives fortes menées en ce sens, à noter en juin 2018 l'envoi, pour la première fois, d'une délégation au Salon Electric & Hybrid Marine World Expo d'Amsterdam, regroupant l'ensemble des acteurs parisiens de la filière fluviale : des armateurs, des bureaux d'études, le Comité des armateurs fluviaux, la communauté portuaire de Paris, , HAROPA - Ports de Paris, Voies navigables de France, les services de l'Etat...

Vers de nouvelles motorisations plus écologiques

Mais le premier et véritable point d'orgue de cette mobilisation collective aura lieu le 29 mai prochain lors d'un colloque sur « Le transport fluvial à l'heure de la transition énergétique » (1). Cette rencontre nationale réunira tous les acteurs, publics et privés, qui souhaitent s'engager dans la mutation du transport fluvial via les nouvelles

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/paris/lettre-9-initiatives>

□ motorisations de la flotte. Plusieurs tables-rondes aborderont les principaux aspects de cette problématique autour de quatre grands thèmes : constat et enjeux, solutions techniques et réglementaires, nouveaux modèles économiques et mobilisation des collectivités locales.

« *Le transport fluvial est à l'avant-garde de la transition écologique des transports mais peu de gens en mesurent encore l'impact potentiel* » affirme Didier LEANDRI, Président du Comité des Armateurs Fluviaux, fédération représentative de la navigation fluviale en France.

La manifestation sera donc l'occasion de présenter de nombreuses initiatives de la part des parties prenantes qui viendront alimenter une démarche plus globale et plus lisible de transformation écologique. « *C'est d'ailleurs le sens des engagements pour la Croissance Verte (ECV) que prendront ensemble, dans les mois qui viennent, les acteurs publics et privés du secteur* ».



Ces engagements permettront d'identifier les technologies et organisations les plus prometteuses ainsi que d'objectiver les conditions de la réussite. Et d'ajouter : « *Le travail sur la filière est le seul qui permettra demain de conforter le mode fluvial dans une position de leader : transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, aménageurs, fournisseurs d'énergie, industriels et Etat doivent s'associer sur un objectif et des moyens communs. Pour Didier Leandri, « seul un travail en profondeur de l'écosystème conduira à des résultats ».*

Des solutions ad-hoc à construire en commun

□

Cette transition écologique nécessite la mise en place de solutions techniques et financières spécifiques à chaque usage : promenades, restauration, transport de fret, pousseurs de manœuvre... « *Les opérateurs parisiens se mobilisent car il est primordial que le transport fluvial conserve sa vocation écologique* », explique Olivier Jamey. Pour le Président de la Communauté Portuaire de Paris (CCP), « *l'avantage est que les technologies électriques terrestres sont facilement adaptables sur les bateaux contrairement à celles des moteurs thermiques. Cette mutation, avec ces nouvelles technologies capables de générer des informations à distance, permettra par exemple aux armateurs de monitorer leur flotte via de simples applications* ».

Le sujet est néanmoins complexe car le développement des solutions technologiques passe par des projets-pilote. « *Il faut également être capable de généraliser les approches que ce soit sur le plan réglementaire en privilégiant une logique incitative, sur le plan financier en faisant évoluer les subventions ou en termes de filière pour organiser l'entretien de ces nouvelles motorisations* », ajoute Olivier Jamey.

Afin d'établir différents scénarios adaptés aux usages, une étude a été inscrite cette année au Contrat de Plan Interrégional État-Régions Vallée de la Seine (CPIER). « *Les premières conclusions de cette étude seront présentées lors du colloque du 29 mai* », souligne Olivier Jamey.

Le colloque « Le transport fluvial à l'heure de la transition énergétique » se tiendra le 29 mai à la [FNTP](#) .